

Pour diffusion immédiate

Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec

LÉVIS REÇOIT UNE MENTION D'HONNEUR POUR SON DÉFI SANTÉ 5/30 ÉQUILIBRE

Lévis, le 22 mai 2014. – Lévis a remporté une fois de plus une mention d'honneur pour sa participation au *Défi Santé 5/30 Équilibre* dans la catégorie des villes de plus de 100 000 habitants. L'engagement de Lévis dans la promotion de saines habitudes de vie se traduit par une participation record de 8 710 inscriptions cette année, soit près de 1 100 de plus qu'en 2013. C'est hier, lors d'une cérémonie en marge des Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec à Gatineau, que cette mention a été remise au maire de Lévis, monsieur Gilles Lehouillier.

« Les Lévisiennes et Lévisiens peuvent se féliciter, car c'est grâce à leur participation exceptionnelle que nous nous méritons une telle distinction. Ceci témoigne de la vitalité de notre communauté et du fait que les gens de Lévis ont à cœur leur santé et leur qualité de vie et, surtout, qu'ils n'ont pas peur des défis ! », a lancé monsieur Lehouillier.

Le taux de participation sans cesse croissant à Lévis a d'ailleurs attiré l'attention des autres villes participantes et de Capsana, l'organisme instigateur du Défi Santé, qui se demandaient bien ce qui faisait tant bouger les Lévisiennes et les Lévisiens. Des représentants de la Ville sont même intervenus afin d'expliquer la formule gagnante de Lévis.

Pour atteindre de tels résultats, la Ville de Lévis a mobilisé le milieu en organisant de nombreux concours, en collaboration avec le Centre de santé et de services sociaux Alphonse-Desjardins, la Commission scolaire des Navigateurs, la Chambre de commerce de Lévis et le regroupement Lévis en Forme. Ce dernier s'est d'ailleurs vu décerner une mention spéciale hier pour son engagement.

En plus du concours dans les écoles primaires, qui avait connu un grand succès l'an dernier, Lévis a innové en 2014 en lançant un défi semblable aux centres de la petite enfance (CPE) et aux entreprises lévisiennes.

Pour l'édition 2014, l'École Clair-Soleil, secteur de Saint-Nicolas, s'est distinguée dans la catégorie scolaire. Du côté des CPE, c'est La Petite Grenouille de Pintendre et de Lévis qui a remporté les honneurs alors que l'entreprise Léopold Bouchard inc., spécialisée en décoration et salles de bain, a remporté le concours destiné aux entreprises.

« L'implication active du milieu lévisien a contribué de façon importante à la mention remportée par Lévis. On doit donc saluer les efforts de mobilisation de toute l'équipe de la Direction de la vie communautaire et les partenaires de la Ville de Lévis qui ont mis l'épaule à la roue pour en arriver à un tel résultat », s'est réjoui M. Lehouillier.



- 30 -

Source : Direction des communications
418 835-8292

